



Rapport du maire



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

C'est avec fierté que nous vous présentons le rapport annuel sur la situation financière de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie pour les années 2009 et 2010 ainsi que nos priorités pour l'année 2011, conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal.

Ce rapport fait état de la rigueur et de l'audace de nos décisions pour la progression et le développement de l'arrondissement.

Les priorités de l'arrondissement sont axées principalement sur la qualité des services offerts aux citoyens de même que sur la protection de l'environnement, la revitalisation des quartiers dans une perspective de développement durable et la sécurité au sens large, le tout dans le respect de la capacité de payer des contribuables.

Ce rapport dresse un portrait fidèle de la situation financière de l'arrondissement et de la façon dont nous gérons les deniers publics. Nous vous invitons à nous joindre si vous désirez obtenir plus de détails sur l'administration de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie. C'est avec plaisir que nous répondrons à toutes vos questions. À cet effet, vous êtes conviés à la séance spéciale portant sur le budget de 2011 qui se tiendra le mercredi 3 novembre prochain à 19 h.

François W. Croteau
Maire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie
Membre du conseil d'agglomération



Mairie d'arrondissement
5650, rue D'Iberville, 2^e étage
Montréal (Québec) H2G 2B3
ville.montreal.qc.ca/rpp

2009 Budget de fonctionnement

Résultats financiers au 31 décembre 2009

L'exercice 2009 prévoyait initialement un budget global des dépenses de 59 517 800 \$, auquel se sont ajoutés des revenus d'arrondissement estimés à 3 152 500 \$.

Dès le début de l'exercice 2009, la Ville de Montréal a annoncé un plan de redressement général de ses finances, impliquant pour l'arrondissement une contrainte de 1 200 000 \$. Malgré ces difficultés économiques et financières, l'arrondissement a maintenu le cap de l'équilibre budgétaire sans avoir à imposer de taxes aux citoyens, et ce, grâce à la rigueur qui caractérise sa gestion et son administration.

L'arrondissement a, par ailleurs, délivré plus de 1 400 permis en 2009, un nombre inégalé et en augmentation constante depuis plusieurs années, soit 50 % en 7 ans. La vitalité du secteur de la construction et de la rénovation dans notre arrondissement a entraîné une augmentation des revenus de 650 000 \$ en 2009.

Ce dynamisme du secteur de la construction, jumelé aux nombreux grands projets institutionnels de qualité qui ont vu le jour ces dernières années, témoigne de la force d'attraction de nos quartiers et est annonciateur d'un avenir des plus brillants pour l'arrondissement.



2009 Budget d'immobilisations

L'enveloppe du programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en 2009 s'élevait à 7 958 000 \$.

Principales réalisations de 2009

- Achat de livres et lancement du concours d'architecture pour la nouvelle bibliothèque Marc-Favreau. Ce projet de 17 000 000 \$ est financé par l'arrondissement, par la Ville de Montréal et par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
- Achèvement du réaménagement de la piste d'athlétisme et construction d'un chalet au parc Étienne-Desmarreau au coût de 2 375 000 \$. Ces réalisations sont financées en parts égales par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ainsi que par la Ville de Montréal.
- Mise aux normes et réaménagement des aires de jeu pour les enfants de 5 à 12 ans au parc Beaubien, ainsi que celles pour les enfants de 2 à 5 ans des parcs Joseph-Paré et Saint-Jean-de-la-Croix, pour un investissement total de 542 000 \$.
- Accroissement des mesures d'apaisement de la circulation pour assurer la sécurité des citoyens, notamment aux abords des écoles, pour un montant de 800 000 \$.
- Réfection de la chaussée dans le cadre du programme de réfection routière, au coût de 2 500 000 \$.
- Réfection de l'enveloppe de certains bâtiments, notamment les toitures des chalets des parcs de la Cité-Jardin, Rosemont, de l'Ukraine et Saint-Marc ainsi que celle du centre Masson, pour un total de 172 000 \$.
- Début des travaux de rénovation du garage du complexe Des Carrières, pour un total de 2 200 000 \$.



2010 Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie pour 2010 est établi à 58 588 100 \$.

Les revenus d'arrondissement anticipés s'élèvent à 3 152 500 \$.

D'après l'analyse de l'évolution des dépenses jusqu'à présent, ces prévisions seront respectées.

Priorités 2010

- Octroi du contrat de services professionnels et début de différents travaux préparatoires à la construction de la future bibliothèque Marc-Favreau.
- Mesures d'apaisement de la circulation sur tout le territoire et limitation de la vitesse à 40 Km/h dans les rues résidentielles.
- Revitalisation du territoire par des projets majeurs tels que : Cité-Nature, Norampac, le site des anciens ateliers municipaux Rosemont et le secteur Bellechasse.
- Poursuite de l'amélioration des services directs aux citoyens tels que le déneigement, la propreté, ainsi que le service du 311, en élaborant des pratiques et méthodes de travail plus efficaces.

2010 Budget d'immobilisations

L'enveloppe du programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie est constituée en 2010 d'un montant de 8 036 000 \$.

Principales dépenses d'immobilisations 2010

- Rénovation générale du garage au complexe Des Carrières: 25 % du coût du projet est financé par la Ville de Montréal et 75 % par l'arrondissement, pour un total de 2 200 000 \$.
- Amorce de la construction de la bibliothèque Marc-Favreau et investissement pour l'achat de livres et le traitement documentaire, pour un total de 17 000 000 \$.
- Réfection de la chaussée et des trottoirs dans le cadre du programme de réfection routière, pour un total de 2 300 000 \$, et mise en place de différentes mesures d'apaisement de la circulation au montant de 1 000 000 \$.
- Divers projets de réfection des actifs immobiliers de l'arrondissement, dont le remplacement du plancher et de l'évaporateur du centre Étienne-Desmarreau, de même que l'installation d'un système de climatisation à la maison de la culture, au coût de 1 000 000 \$.
- Contrat de services professionnels pour les travaux de mise aux normes de l'aréna Père-Marquette. Ce projet est évalué à plus de 9 100 000 \$ et le financement proviendra à 80 % de la Ville de Montréal et à 20 % de l'arrondissement.
- Programme d'amélioration des aménagements des parcs Beaubien, Étienne-Desmarreau, Sainte-Bernadette, Lafond et Saint-Jean-de-la-Croix, dans le cadre du programme PR@M-Familles, dont l'enveloppe budgétaire de 1 200 000 \$ est financée à 70 % par la Ville de Montréal et à 30 % par l'arrondissement.

2011 Orientations budgétaires

- Mise en place de nombreuses mesures d'apaisement de la circulation partout sur le territoire, particulièrement autour des écoles, ainsi que dans les ruelles et les rues résidentielles.
- Mise en œuvre d'un ambitieux programme de lutte aux îlots de chaleur, entre autres, par le verdissement et l'installation de toits blancs.
- Amélioration de la qualité de vie dans les quartiers par la lutte à la pollution sonore et la surveillance des parcs.
- Travaux de réfection de la chaussée et des trottoirs en fonction des priorités.
- Poursuite de la construction de la bibliothèque Marc-Favreau, de l'achat de livres et de leur traitement documentaire (17 000 000 \$).
- Travaux importants de mise aux normes de l'aréna Père-Marquette, pour une somme anticipée de plus de 9 100 000 \$.
- Rénovation de l'aire de baignade familiale et du chalet du parc Lafond, pour un montant de 1 800 000 \$, financée en partie par l'arrondissement et par le Fonds de soutien aux installations sportives municipales.
- Réfection et mise aux normes de parcs, dans le cadre du volet d'amélioration des aménagements dans les parcs du programme PR@M-Familles, dont l'enveloppe budgétaire pour l'arrondissement sera de 1 200 000 \$, financée à 70 % par la Ville de Montréal et à 30 % par l'arrondissement.
- Participation et soutien aux divers projets de revitalisation urbaine tels que : Norampac, le site des anciens ateliers municipaux Rosemont, le centre Préfontaine et le secteur Bellechasse.



Séance spéciale du conseil d'arrondissement sur le budget 2011

Le mercredi 3 novembre 2010 à 19 h
Salle Jean-Drapeau
5650, rue D'Iberville, 2^e étage